

PANORAMA DES SYSTEMES D'ELEVAGES OVINS VIANDE PASTORAUX DU SUD-EST DE LA FRANCE

Août 2011

Ce dossier présente dix systèmes d'élevage modélisés (cas types) représentatifs de la diversité des systèmes d'élevages ovin viande pastoraux du Sud-Est de la France. Chacun de ces cas type est décrit de façon détaillée dans un document de huit pages qui renseigne sur la localisation possible de ce type d'élevage, sur la structure de l'exploitation, sur la logique de fonctionnement du système et sur les principaux bilans techniques et économiques. Ce document introductif présente le résumé des cas types avec une série de tableaux récapitulatifs, c'est un guide pour permettre de choisir le ou les cas types à consulter. Il s'enrichit par ailleurs de notes méthodologiques et d'un petit lexique avec la définition des termes utilisés dans les descriptions et les bilans technico économiques.

Vous pouvez télécharger l'ensemble de ce dossier ou chaque cas type séparément sur les [sites internet](#) de l'Institut de l'Elevage et ceux des partenaires associés à la diffusion de ce dossier. Les adresses de ces sites sont accessibles en dernière page.



Un cas type qu'est-ce que c'est ?

Un cas type est un élevage modélisé qui illustre le fonctionnement et les performances techniques d'un type de système d'élevage. Chaque cas type décrit est positionné dans la typologie des systèmes d'élevage qui a servi à échantillonner notre réseau régional et cherche à illustrer une case de la typologie régionale. Son élaboration s'appuie sur des règles précises et se fonde sur l'observation et l'analyse du fonctionnement et des performances techniques et économiques des systèmes d'élevage suivis. Il décrit une exploitation d'élevage, avec ses structures, son fonctionnement et ses performances, et cela à l'issue d'une phase de « modélisation » qui associe :

- l'observation et l'analyse des résultats pluriannuels enregistrés dans les exploitations suivies,
- le « gommage » des effets annuels exceptionnels ou des spécificités observées,
- l'optimisation et la mise en cohérence de la structure et des niveaux de performances techniques et économiques du cas présenté, en cherchant à situer ces performances un peu au-dessus de la moyenne des exploitations du type concerné,
- et enfin, l'expertise de l'équipe technique régionale qui réalise le suivi des fermes et a contribué à l'élaboration de ce dossier.



Quels usages pour les cas types ?

Les cas types peuvent être utilisés dans différentes situations :

- **Le conseil technique des éleveurs** : le descriptif du fonctionnement d'un cas type, ses performances techniques, les résultats économiques suffisamment détaillés pour permettre aux éleveurs et aux techniciens de se servir de cet exemple « référence » pour se situer (diagnostic) et avoir des repères technico économiques utiles dans les réflexions aux différentes phases de la vie d'un élevage, d'une exploitation : installation, optimisation, réorientation.

- **L'observatoire des conjonctures économiques** : les bilans technico-économiques des cas types sont actualisés chaque année. L'analyse de l'évolution pluriannuelle de ces bilans sur un panel de cas types contribue à la mesure et à l'analyse des effets de la conjoncture sur l'évolution de la performance économique des exploitations et du revenu des éleveurs.

- **La prospective à moyen terme** : la mise en œuvre de simulations sur un panel de cas types permet de mesurer et d'analyser, toutes choses étant égales par ailleurs, l'impact de l'évolution de paramètres macro économiques tels que le prix de vente des produits, le coût des intrants, la modification du régime des soutiens de la PAC.

- **La formation, la vulgarisation** : les cas types sont l'un des vecteurs de formation à l'approche système et un support d'explication du fonctionnement des systèmes d'élevage locaux, de leur diversité, des cohérences et des équilibres qui régissent le fonctionnement des exploitations d'élevage.

Les cas types sont l'une des productions du dispositif des réseaux d'élevage.

Ce dispositif fonctionne en partenariat entre l'Institut de l'Élevage, les services élevage des Chambres d'Agriculture et des éleveurs volontaires.

Les réseaux d'élevage ont une dimension nationale et couvrent l'ensemble des filières d'élevages herbivores : bovins viande et lait, ovins viande et lait, caprins. Il a été étendu en 2007 à la filière équine et aux élevages des départements d'outre-mer, toutes filières animales confondues.

Pour la région Sud-Est, les réseaux ovins allaitants s'appuient sur le suivi d'une cinquantaine d'exploitations et s'imbriquent dans un dispositif régional plus large de recherche de références et d'expérimentation qui recouvre des réseaux thématiques, la base de données régionale d'appui technique, la ferme expérimentale de Carmejane et le domaine du Merle. Les élevages du réseau Sud-Est ont été choisis dans le but de constituer un échantillon représentatif de la diversité des systèmes de cette grande zone d'élevage pastorale et méditerranéenne, et de sa place dans la France ovine du Réseau National. Les suivis réalisés dans les élevages sont pluriannuels et nécessitent des enregistrements précis dans des domaines variés : le fonctionnement technique du troupeau et des surfaces, l'économie, en passant par l'organisation du travail.





Quel cas type consulter ?

Cette présentation résumée des dix cas types, de leurs principales caractéristiques et de leurs bilans technico-économiques doit vous permettre de choisir le ou les cas que vous voulez consulter.

> Index des cas types

Titre du cas type	Le cas type en résumé	Codex
Haute montagne, ovin pluriactif, hivernage long, estive locale	En zone de haute-montagne, un éleveur pluriactif avec 250 brebis Communes, une production majoritaire d'agneaux en bergerie, six mois d'hivernage intégral imposés par la contrainte climatique. L'exiguïté des surfaces cultivées limite l'autonomie alimentaire.	HMontPA
Montagne, ovin spécialisé, hivernage long, transhumant	En zone de montagne, un éleveur avec 360 brebis produisant des agneaux de bergerie, une autonomie limitée pour l'alimentation distribuée et une offre réduite en parcours de proximité qui rendent obligatoire la pratique de la transhumance estivale.	MontSPE
Préalpes, ovin spécialisé, transhumant	En moyenne montagne méditerranéenne, un éleveur transhumant avec un troupeau de 460 brebis Mérinos d'Arles en croisement viande intégral, une production d'agneaux de bergerie et une large autonomie alimentaire associant prairies cultivées, parcours locaux et cultures de céréales.	PreaSPE 1
Préalpes, ovin spécialisé, sédentaire	En moyenne montagne méditerranéenne, un éleveur sédentaire avec 320 brebis Préalpes, une production d'agneaux de bergerie et une large autonomie alimentaire associant prairies cultivées, parcours locaux et cultures de céréales.	PreaSPE 2
Préalpes, ovin spécialisé, sédentaire et plus pastoral	Sur les versants des vallées préalpines, un éleveur sédentaire avec 400 brebis Préalpes, produisant des types d'agneaux variés, économe sur l'alimentation distribuée et un troupeau très déployé sur des parcours de proximité.	PreaSPE 3
Préalpes, ovin diversifié, transhumant	En vallée préalpine, une exploitation diversifiée avec un troupeau transhumant de 300 brebis Préalpes, une production d'agneaux de bergerie, de noix et de céréales, ayant une large autonomie alimentaire associant prairies cultivées, céréales, parcours locaux et estive alpine.	PreaDIV 1
Préalpes, ovin diversifié, transhumant et plus pastoral	Sur les contreforts et les plateaux préalpins, une exploitation diversifiée avec un troupeau transhumant de 300 brebis, une production d'agneaux de bergerie et des productions végétales au sec, une SAU limitée et un troupeau très déployé sur les parcours de proximité.	PreaDIV 2
Préalpes, ovin spécialisé, herbassier stabilisé en colline	En moyenne montagne méditerranéenne, un éleveur entrepreneur de garde en montagne, avec un troupeau transhumant de 500 brebis, une production variée d'agneaux semi-finis et d'agnelles de reproduction, une conduite quasi exclusive sur parcours, avec achat intégral des stocks fourragers. Un faible niveau des charges de structure.	PreaHER
Plaine, ovin spécialisé, herbassier stabilisé en plaine	En Basse Provence, un éleveur entrepreneur de garde en montagne, avec un troupeau transhumant de 800 brebis, une production variée d'agneaux semi-finis et d'agnelles de reproduction, un troupeau au pâturage intégral très économe sur le distribué.	PlaiHER
Plaine, ovin diversifié, ventes de foin, transhumant	En Basse Provence, une exploitation diversifiée avec un troupeau transhumant de 600 brebis Mérinos d'Arles et de la vente de foin, une production d'agneaux de bergerie, troupeau très pâturant avec une autonomie alimentaire importante, associant prairies cultivées, parcours de proximité et estive alpine	PlaiDIV

> Caractéristiques structurelles de l'exploitation

	HMontPA	MontSPE	PreaSPE 1	PreaSPE 2	PreaSPE 3	PreaDIV 1	PreaDIV 2	PreaHER	PlaiHER	PlaiDIV	Ensemble
Main-d'oeuvre											
Totale (UMO _t)	0,7	1,0	1,0	1,0	1,2	1,2	1,2	1,1	1,2	1,2	1,08
Familiale rémunérée (UMO _f)	0,7	1,0	1,0	1,0	1,2	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,01
Bénévole (UMO _b)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,0	0,1	0,0	0,0	0,03
Salariée (UMO _s)	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,2	0,2	0,02
Cheptel											
Brebis (Nbre)	250	360	460	320	400	300	300	500	800	600	429
UGB (Nbre)	38	54	69	48	60	45	45	75	120	90	64
Surfaces cultivées											
SAU (ha)	25	32	52	40	30	42	40	10	80	60	33
SFP (ha)	25	25	41	26	27	24	14	10	80	60	41
Culture céréales (ha)	0	7	11	11	3	12	6	0	0	0	5
Autres cultures (ha)	0	0	0	3	0	6	20	0	0	0	3
% de SF dans SAU	100 %	78 %	79 %	65 %	90 %	57 %	35 %	100 %	100 %	100 %	80 %
Chargement SFP (brebis /ha)	10,0	14,4	11,2	12,3	14,8	12,5	21,4	50,0	10,0	10,0	16,7
Chargement SFP (UGB /ha)	1,5	2,2	1,7	1,8	2,2	1,9	3,2	7,5	1,5	1,5	2,5
Surfaces pastorales											
Parcours, hors collectif (ha)	50	50	180	200	510	90	90	600	180	160	234
Parcours collectifs (estive)	oui	oui	oui	non	non	oui	oui	oui	oui	oui	8/10





> Bilans techniques des ovins

	HMontPA	MontSPE	PreaSPE 1	PreaSPE 2	PreaSPE 3	PreaDIV 1	PreaDIV 2	PreaHER	PlaiHER	PlaiDIV	Ensemble
Nombre de brebis	250	360	460	320	400	300	300	500	800	600	429
Bilan de la reproduction											
Taux de productivité numérique	103 %	99 %	97 %	98 %	87 %	107 %	93 %	80 %	83 %	104 %	95 %
Taux de mise bas	86 %	90 %	90 %	88 %	76 %	94 %	87 %	78 %	79 %	95 %	86 %
Taux de prolificité	134 %	122 %	120 %	124 %	128 %	126 %	123 %	117 %	120 %	121 %	124 %
Taux de mortalité agneaux	10 %	9,6 %	10 %	10,4 %	10,3 %	8,6 %	10,2 %	12,4 %	12 %	10 %	10 %
Bilan des ventes											
Poids agneaux (kgc ou kgv*)	16,4	16,3	16,5	16,3	15,8	16,3	16,2	28,6*	30,7*	15,4	16,2
% agneaux finis lourds	100 %	100 %	100 %	100 %	75 %	100 %	100 %	0 %	0 %	74 %	75 %
% agneaux finis légers	0 %	0 %	0 %	0 %	25 %	0 %	0 %	39 %	0 %	26 %	9 %
% agneaux maigres / semi finis	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	48 %	77 %	0 %	13 %
% jeunes repro (agnelles)	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	0 %	13 %	23 %	0 %	4 %
Bilan de l'alimentation											
Foin distribué / brebis (kg)	400	340	300	260	190	320	200	70	20	50	215
Aliment concentré / brebis (kg)	83	90	85	93	65	104	90	10	2,5	86	71
Paille distribuée / brebis (kg/brut)	0	35	38	27	0	16	20	15	0	0	15
% besoin MS couvert / foin et paille	47 %	44 %	39 %	34 %	22 %	40 %	26 %	10 %	2 %	6 %	27 %
% besoin MS couvert / pâture SF	8 %	9 %	16 %	35 %	11 %	12 %	9 %	10 %	52 %	49 %	21 %
% besoin MS couvert / pâture parcours	45 %	47 %	45 %	31 %	67 %	48 %	65 %	81 %	46 %	45 %	52 %



> Bilans économiques des ateliers ovins et des exploitations

	HMontPA	MontSPE	PreaSPE 1	PreaSPE 2	PreaSPE 3	PreaDIV 1	PreaDIV 2	PreaHER	PlaiHER	PlaiDIV	Ensemble
L'ATELIER OVIN											
Nombre de brebis	250	360	460	320	400	300	300	500	800	600	429
Productivité numérique (agnx / brebis)	1,03	0,90	0,97	0,98	0,91	1,07	0,93	0,80	0,83	1,04	0,95
Productivité pondérale (ekgc / brebis)	16.9	16.1	16.0	16.0	13.2	17.4	15.0	10.3	11.5	16.1	14.8
Montant par brebis (2010)											
Prix moyen par agneau	87 €	87 €	88 €	92 €	85 €	87 €	86 €	85 €	79 €	84 €	86 €
Produit brut ovin hors primes	76 €	71 €	71 €	79 €	63 €	77 €	67 €	56 €	55 €	69 €	68 €
Charges opérationnelles ovines	57 €	51 €	53 €	41 €	35 €	56 €	50 €	47 €	51 €	61 €	50 €
Dont charges d'alimentation	42 €	33 €	32 €	20 €	17 €	35 €	33 €	36 €	37 €	40 €	33 €
Dont charges des surfaces fourragères	1 €	6,4 €	9 €	9,5 €	5,7 €	8,4 €	4,7 €	0 €	3,2 €	7,7 €	5,6 €
Dont charges autres	14 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	12 €	11 €	11 €	13 €	12 €
Marge brute ovine hors primes	19 €	20 €	18 €	38 €	28 €	21 €	17 €	8,1 €	3,7 €	7,6 €	18 €
Evolution 2009/2010											
Produit brut ovin hors primes	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %	1,5 %
Charges d'alimentation	1,1 %	6,9 %	6,3 %	11,2 %	3,3 %	7,2 %	6,6 %	2,6 %	1,2 %	0,1 %	4,6 %
Marge brute ovine hors primes	2,3 %	0 %	4,4 %	2,4 %	4,2 %	0 %	-1,7 %	-2,9 %	23 %	-5,0 %	2,6 %
L'EXPLOITATION											
UMO familiale rémunérée	0,7	1,0	1,0	1,0	1,2	1,0	1,2	1,0	1,0	1,0	1,0
Principaux ratios (2010)											
Excédent Brut d'Exploitation (k€)	26,7	36,0	40,5	38,4	38,1	41,0	37,2	44,1	42,7	46,2	39,1
% EBE / produit brut	51 %	45 %	45 %	51 %	56 %	45 %	41 %	50 %	36 %	34 %	45 %
% annuité / EBE	32 %	42 %	35 %	35 %	25 %	38 %	33 %	12 %	12 %	25 %	29 %
% primes / produit brut	27 %	57 %	58 %	54 %	63 %	43 %	46 %	62 %	57 %	39 %	50 %
Revenu disponible / UMO (k€)	27,9	21,6	21,2	24,8	23,7	25,4	20,8	38,9	37,5	34,6	27,6
Résultat courant / UMO (k€)	25,8	20,3	20,5	21,4	20,1	19,1	17,5	36,0	34,3	33,0	24,8
Evolution 2009/2010											
Excédent Brut d'Exploitation	27 %	25 %	21 %	22 %	26 %	19 %	15 %	22 %	19 %	20 %	22 %
Revenu disponible	46 %	46 %	35 %	40 %	39 %	34 %	24 %	25 %	23 %	29 %	34 %
Résultat courant	41 %	40 %	49 %	49 %	49 %	51 %	30 %	28 %	25 %	30 %	39 %



Petit lexique et définitions des termes utilisés

> Main-d'œuvre et travail

Unité de main d'œuvre (UMO) : 1 UMO correspond à une personne présente une année. La main-d'œuvre totale (UMOt) se décompose entre la main-d'œuvre familiale rémunérée (UMOf), le bénévolat (UMOb), c'est la main-d'œuvre non rémunérée travaillant sur l'exploitation et le salariat (UMOs).

Travail d'astreinte (TA) : Travail journalier consacré au troupeau non reportable d'un jour sur l'autre.

Travail de saison (TS) : Travail sur les cultures, les fourrages et travaux périodiques sur le troupeau.

Temps disponible calculé (TDC) : Temps qui reste à l'éleveur pour les tâches non comptabilisées et les activités privées.

> Troupeau

Brebis présentes (EMP) : Correspond à l'Effectif Moyen Pondéré des brebis de plus de 6 mois présentes sur les 12 mois de la campagne.

Unité Gros Bétail (UGB) : Unité de calcul équivalente pour tous les ruminants. Une brebis vaut 0,15 UGB.

Signe officiel de qualité (SIQO) : Identification d'un produit correspondant à un cahier des charges qualité (Label rouge, IGP, Bio).

Equivalent Kilo carcasse (ekgc) : Unité de mesure de la productivité pondérale. Estimation en poids de carcasse de l'ensemble des agneaux produits.

Taux de mise bas : Nombre de mise bas réalisées par an, divisé par le nombre de brebis présentes.

Taux de productivité numérique : Nombre d'agneaux produits par an et par brebis présentes.

Taux de Prolificité : Nombre moyen d'agneaux nés par mise bas.

Taux de mortalité agneaux : Pourcentage des agneaux morts sur les agneaux nés.

Matière Sèche (MS) : Mesure de la quantité de matière sèche du fourrage grossier. Par exemple un kilo de foin brut contient 85 % de matière sèche.

> Surfaces

SAU : Surface Agricole Utile. Elle correspond aux surfaces mécanisables.

PAPAM : Plante Aromatique, Plante à Parfum et Médicinale ; exemple : Lavandin, Sauge.

SF : Surface Fourragère, partie de la SAU destinée à la production d'herbe.

4^{ème} Coupes : Désigne les regains d'automne des prés de Crau qui sont pâturés par les troupeaux.

Campas : Fiches herbacées, considérées comme une surface pastorale.

Coussouls : Parcours steppiques de la Crau sèche.

Vieux prés : Anciennes prairies, plus ou moins embroussaillées, qui ne sont plus cultivées et sont utilisées comme surfaces de parcours.

> Economie

Produit brut ovin : Somme des ventes d'agneaux de réformes, de laine, corrigée des variations de stocks. Les achats d'animaux reproducteurs sont déduits de ce produit.

Charges opérationnelles : Charges « variables » affectées à une activité et liées au volume annuel de l'activité.

Marge Brute ovine hors prime : Produit brut ovin (calculé sans les primes et les soutiens) moins les charges opérationnelles ovines.

Charges structurelles : Charges fixes de l'exploitation, non affectables à une activité en particulier.

Annuité : Remboursement effectué chaque année au titre des emprunts réalisés. Une annuité se décompose en deux parties : les frais financiers qui correspondent aux intérêts et le capital qui est remboursé.

Amortissement : Charge calculée qui permet de répartir dans le temps le coût d'acquisition d'un moyen de production.

Excédent brut d'exploitation (EBE) : Différence entre les produits et les charges de l'exploitation, hormis les frais financiers et les amortissements.

Revenu disponible : correspond à l'EBE moins le remboursement des annuités d'emprunts.

Résultat courant : Correspond à l'EBE moins les frais financiers des emprunts et les amortissements.

> Aides et soutiens liés à la PAC

L'ensemble des soutiens et les compensations perçues au titre de la PAC pèsent très fortement dans l'économie des systèmes d'élevage décrits dans ce dossier. Le versement de ces primes et aides aux éleveurs est soumis au respect d'un certain nombre de conditions, de bonnes pratiques agricoles, d'engagements contractuels, que l'on suppose donc être mis en œuvre pour les cas types présentés. Pour chaque cas type présenté, les montants perçus ont été calculés de façon optimisée en fonction de la localisation et de la structure de l'exploitation, des surfaces engagées et des pratiques d'élevages.

Pour en savoir plus

Tous les éléments de ce dossier cas type sont consultables et téléchargeables sur l'un des sites internet suivants :

> **Les sites des Chambres départementales d'agriculture :**

De la Drôme et de L'Isère :

<http://rhone-alpes.synagri.com/synagri/synagri.nsf>

Des Alpes-de-Haute-Provence :

www.ahp.chambagri.fr

Des Alpes-Maritimes : www.ca06.fr

Des Bouches-du-Rhône : www.agri13.fr

Des Hautes-Alpes :

www.hautes-alpes.chambagri.fr

Du Var : www.ca83.fr

Du Vaucluse : www.ca84.fr

> **Le site de la Maison Régionale de l'Élevage :**

www.evise.fr

> **Le site de Rhône-Alp'Élevage :**

www.rhone-alpelevage.fr

> **Le site de la Reconquête ovine :**

www.reconquete-ovine.fr

> **Le site de l'Institut de l'Élevage :**

www.idele.fr

N'hésitez pas à contacter les correspondants régionaux des réseaux d'élevage ovins viande Sud-Est.

Liste des correspondants :

> **Pour les départements :**

Jacques Benoit

Chambre d'Agriculture de la Drôme
MFR Divajeu - Chauméane - 26400 DIVAJEU
Tél. 04 75 59 90 23

jbenoit@drome.chambagri.fr

Daniel Gontier

Chambre d'Agriculture du Vaucluse
Chemin de la Machotte - Quartier Les moulins
84400 GARGAS
Tél. 04 90 74 47 40

daniel.gontier@vaucluse.chambagri.fr

Elodie Lagier

Chambre d'Agriculture des Hautes Alpes
8 ter Rue du Capitaine de Bresson
05010 GAP Cedex
Tél. 04 92 52 53 00

elodie.lagier@hautes-alpes.chambagri.fr

Jean-Pierre Mary

Chambre d'Agriculture Alpes de Haute Provence
66 Bd Gassendi - BP 117
04004 DIGNE-LES-BAINS Cedex
Tél. 04 92 30 57 60

jpmarty@ahp.chambagri.fr

Isère Elevage

Chambre d'Agriculture de l'Isère
40 avenue Marcelin Berthelot
BP 2608 - 38036 GRENOBLE Cedex 2
Tél. 04 76 20 68 52

accueil@isere.chambagri.fr

Fanny Sauguet

Chambre d'agriculture des Bouches du Rhône
Avenue de Céret - 13310 SAINT MARTIN DE CRAU
Tél. 04 90 18 31 11

f.sauguet@bouches-du-rhone.chambagri.fr

> **Pour la région :**

Jean-François Bataille

Institut de l'Élevage
Maison Régionale de l'Élevage
Route de la Durance - 04100 MANOSQUE
Tél. 04 92 72 32 07

jean-francois.bataille@idele.fr

Lucie Siciliano

Maison Régionale de l'Élevage
Route de la Durance - 04100 MANOSQUE
Tél. 04 92 72 24 63

l.siciliano@mre-paca.fr

LES RÉSEAUX D'ÉLEVAGE

Les Réseaux d'Élevage sont un dispositif partenarial associant des éleveurs et des ingénieurs des Chambres d'Agriculture et de l'Institut de l'Élevage.

LES PARTENAIRES FINANCEURS

Avec l'appui financier de France Agrimer, du Casdar et du Conseil Régional Provence-Alpes-Côte d'Azur



Août 2011

Document édité par l'Institut de l'Élevage - 149 rue de Bercy, 75595 Paris cedex 12
www.idele.fr - PUB IE : 00 11 50 001